

Domaine de formation :

ELU0103 – Laïcité

Référence interne : ELU0103-PB-CP0101 Durée de la session : 7 heures

Prérequis : Aucun prérequis

## Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre la notion de laïcité, historiquement, philosophiquement, politiquement.
- Connaître les grands principes de la laïcité : liberté religieuse et neutralité de l'Etat.
- Mieux connaître les textes juridiques qui encadrent la laïcité.
- Connaître les droits spécifiques de l'élu en ce qui concerne la laïcité.

## Le Programme :

### Introduction

- Présentation des objectifs et des règles de fonctionnement de la formation (bienveillance, confidentialité) tour de table et interrogation sur les représentations autour de la laïcité.
- Objectif : savoir comment la laïcité s'applique, savoir quand la laïcité s'applique.

### 1ère partie : Historique

- Définitions de la laïcité
- Éléments de la "laïcité avant la laïcité" (tolérance religieuse avant la révolution française)
- Débats parlementaires et loi de 1905 (diffusion docu-fiction)
- Éléments d'actualité (débat sur l'école libre, les territoires d'outre-mer, la loi de 2004 interdisant le port des signes religieux ostentatoires dans les établissements éducatifs publics)

### 2e partie : Principes de la laïcité

- Les différentes perceptions de la laïcité.
  - Les grands principes philosophiques et politiques.
  - La constitution de 1958 et les textes internationaux.
- \*\*Quizz récapitulatif.

### 3e partie : La laïcité et le droit

- Le droit de la laïcité : les fonctionnaires, les usagers du service public, les exceptions, les espaces publics.
  - Les élus et la laïcité : un droit spécifique.
  - Rapport avec les associations culturelles, reconnaissance et subvention, questions socio-éducatives, neutralité dans l'espace public, manifestation de l'appartenance religieuse, participation à des cérémonies religieuses, liberté d'expression.
- \*\*Exercices au travers d'exemples, débats, quizz.

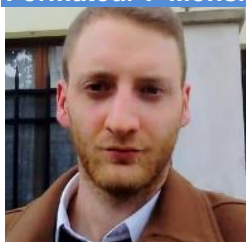
### 4e partie : Mise en situation

- S'appuyer sur des expériences vécues par les participants, identification des solutions possibles. Mises en situations, jeux de rôles sur la base du volontariat, études de cas.
- Objectif : savoir comment réagir selon les contextes.

### Clôture

Circulation de la parole, bilan, retour sur certains points et éclaircissements, messages clefs.

## Formateur : Monsieur Baptiste PEYRAT



Le formateur est titulaire d'une habilitation à animer des formations dans le cadre du plan Valeurs de la République et Laïcité, attestée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Professeur, adepte de la pédagogie, il s'adapte aux différents publics en fonction de leurs besoins professionnels.

## Les points forts de la formation :

Cette formation est ludique et participative. Elle permet de rentrer dans la complexité des enjeux, sans vulgariser, sans jargonner, d'aborder un sujet sensible de façon détendue.

### Modalités pédagogiques :

L'objectif est d'être inclusif. Toutes les sensibilités peuvent s'exprimer dans un cadre respectueux. L'objectif n'est pas de déterminer ce que chacun doit penser, mais d'éclaircir le concept de laïcité en le situant dans son contexte historique, philosophique et juridique. Connaître l'état du droit, savoir ce qu'il en est exactement, en dehors des spéculations et des idées reçues.

### Les résultats attendus :

Des évaluations sont régulièrement offertes aux participants afin de vérifier leurs validations des acquis et de revenir éventuellement sur certains détails de la formation.

### Public :

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

### Format :

**En intra** : dans une salle mise à disposition par la collectivité  
**En inter-collectivité** : dans une salle mise à disposition par notre organisme  
**A distance** : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Baptiste PEYRAT

### Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis  
 Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation :** 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation :** le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022 :** 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)